

débat général, il est difficile d'éviter la polémique, mais il n'en va plus de même quand on aborde des sujets spécifiques. Examinons plus attentivement les quatre domaines.

1. Les groupes de travail

a) **Armes chimiques.** Depuis 1976, les Etats-Unis et l'URSS négocient un traité visant à interdire ces armes et à en détruire les stocks déjà constitués. Ces négociations n'ont toujours pas abouti, peut-être, diraient les cyniques, parce que les superpuissances en ont dans leurs arsenaux respectifs et ne veulent pas s'en départir à cause de l'avantage indéniable qu'elles leur procureraient, aux dires de certains stratèges, si une guerre éclatait. Le principal obstacle est celui de la vérification: comment peut-on, en effet, vérifier si les obligations découlant d'un tel traité sont bel et bien respectées? Le problème est loin d'être simple, quand on pense qu'une usine de produits chimiques industriels peut, dans un laps de temps très court, se mettre à fabriquer des produits chimiques destinés à des usage militaires. C'est là un domaine où le Canada fait autorité parce que ses hommes de science sont réputés pour leur connaissance des mesures défensives, dont la mise au point de matériel et de vêtements protecteurs.

b) **Garanties de sécurité négatives.** Jusqu'ici, il n'a pas été possible d'éliminer les armes nucléaires. Peut-on alors trouver un moyen d'éviter ou d'empêcher qu'on ne les utilise? Peut-on amener les puissances nucléaires à promettre de ne jamais s'en servir? A la première Session extraordinaire sur le désarmement, les cinq puissances dotées d'armes nucléaires ont toutes pris un engagement unilatéral en ce sens, mais il n'a pas été possible jusqu'à présent d'imbriquer ces engagements dans un traité international acceptable.

c) **Armes radiologiques.** Il s'agit d'engins qui, distincts des explosifs nucléaires, utilisent des substances radioactives à des fins de destruction. On ne sait pas s'ils existent vraiment, mais les Etats-Unis et l'URSS ont collaboré à la rédaction d'un traité interdisant leur mise au point ou leur production. Présenté au Comité du désarmement en 1979, ce traité a d'abord suscité une réaction de scepticisme, teintée d'un léger ressentiment envers les superpuissances parce qu'il s'agissait en quelque sorte d'un